



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



APPEL À CANDIDATURES

Résidence d'auteur.e bande dessinée jeunesse

4 mai - 26 juin 2020



Dans le cadre des "Résidences artistiques en milieu de haute montagne en faveur de la jeunesse", avec le soutien de :



Guillestrois-Queyras
Communauté de communes

Appel à candidatures auteur.e de bande dessinée jeunesse 2020

Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras – Centre Social Rural Intercommunal
Le Grand Laus – 05470 AIGUILLES ☐ Tél : 04 92 46 82 55 – Fax : 04 92 46 87 14 ☐ acssq.queyras@queyras.org
c.c.p. Marseille 1354 L ☐ SIRET : 38746393800044 ☐ Association loi 1901 n° 33/82

L'ACSSQ - centre social intercommunal participe activement au développement culturel, social et éducatif de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras. Depuis 30 ans, ce centre social intercommunal œuvre pour le bien-vivre des habitants, de la petite enfance avec la gestion de la crèche à l'accompagnement des enfants, des familles et des aînés. **Le Secteur Culturel de l'ACSSQ s'inscrit dans une logique de territoire, d'éducation, de partage et d'échange. Il soutient une programmation diversifiée et des activités de médiation équitablement réparties sur tout le territoire et destinées à tous les habitants, suivant un principe de démocratisation culturelle.**

L'ACSSQ développe depuis 2017 des résidences artistiques adossées au PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) en partenariat avec la DRAC PACA (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Les interventions d'artistes en résidence sont donc en majorité tournées vers les établissements scolaires, grâce à des partenariats avec les enseignants, bibliothécaires et collectivités locales.

Les résidences d'auteur.e.s organisées par l'ACSSQ ont pour objectif d'ouvrir l'accès à la culture aux publics, notamment aux jeunes, du Guillestrois-Queyras. Elles suivent trois axes fondamentaux :

- la rencontre entre public et auteur.e pour rendre accessibles la littérature, ses métiers, ses codes
- la pratique individuelle ou collective, à travers des ateliers adaptés
- la connaissance d'un vocabulaire esthétique pour développer un esprit critique et la faculté de juger

Pour 2019-2020, il a été décidé d'orienter l'une des deux résidences prévues vers la bande dessinée jeunesse (l'autre résidence étant consacrée au spectacle vivant).

LE GUILLESTROIS-QUEYRAS



Le Guillestrois-Queyras comprend 15 municipalités et est depuis 1977 recensé comme Parc Naturel Régional. Ce territoire à dominante rurale vit essentiellement du tourisme, de l'artisanat et de l'agriculture et est confronté aux contraintes liées à la haute montagne. Les activités culturelles proposées par l'ACSSQ s'adressent aux 8000 habitants, et en priorité aux enfants et aux jeunes (0-25 ans), soit environ 2000 personnes sur le territoire.

www.comcomgq.com - www.queyras-montagne.com

LA RÉSIDENCE PROPOSÉE

Cet appel à candidatures concerne l'accueil en résidence d'un.e auteur.e de bande dessinée jeunesse pour une période de **deux mois au printemps 2020 (4 mai- 26 juin)**. Cette résidence s'organise autour de deux fondamentaux que l'auteur.e accepte de respecter :

- **Consacrer 70% de son temps à sa création personnelle** : L'ACSSQ met à la disposition de l'auteur.e des conditions favorables au développement d'un projet d'écriture (logement à titre gracieux sur le Guillestrois-Queyras) et bourse de résidence.
- **Favoriser la rencontre avec le public durant 30% du temps** : L'auteur.e proposera différents types de médiations sur 12 demi-journées maximum par mois (une demi-journée comprenant le trajet aller-retour, la mise en place, l'intervention en elle-même). L'auteur.e est autonome pour prévoir le contenu et le déroulement de ces rencontres, en cohérence avec le projet défini en amont. L'ACSSQ fera le lien entre l'auteur.e et le public en coordonnant et accompagnant le parcours de médiations dans différents lieux, auprès de différents publics. Les modalités seront définies ensemble, avec les partenaires.

Un temps de restitution sera prévu en fin de résidence, dont la forme sera à définir entre l'auteur.e et l'ACSSQ. Cette restitution peut présenter aussi bien les travaux de l'auteur.e durant sa résidence que ceux des publics (notamment scolaires et jeunes) ayant pris part aux médiations. Cette restitution est comptée dans les médiations prévues.

L'ACSSQ se chargera de valoriser et communiquer le travail de l'auteur.e dans les Hautes-Alpes en général et dans le Guillestrois-Queyras et le Briançonnais en particulier via son réseau de partenaires (établissements scolaires, bibliothèques et médiathèques, professionnels du livre et de la bande dessinée, lieux d'accueil et de passage, acteurs culturels et sociaux, collectivités locales...).

La résidence fera l'objet d'une convention détaillant les engagements de l'auteur.e et de l'ACSSQ et signée par les deux parties.

Dans le cadre d'un nouveau partenariat entre l'ACSSQ et la MJC du Briançonnais, communauté de communes voisine, cette résidence est susceptible de :

- voir certaines de ses médiations se réaliser sur le territoire du Briançonnais (les conditions restant identiques pour l'auteur.e)
- être complétée d'un retour de résidence **d'un mois à l'automne 2020 (1er-31 octobre)** organisé, piloté et pris en charge financièrement par la MJC du Briançonnais - Centre Social. Cette seconde résidence se ferait dans la continuité de la première, pour poursuivre le travail déjà initié. Elle donnerait lieu à 10-12 demi-journées de médiations, principalement sur le territoire du Briançonnais et auprès de ses publics. Ce retour de résidence, non encore confirmé, ferait l'objet d'une nouvelle convention indépendante entre l'auteur.e bande dessinée jeunesse et la MJC du Briançonnais - Centre Social.

L'auteur.e s'engage à insérer une mention de remerciement envers la ou les structures accueillantes dans l'ouvrage publié à la suite de la résidence.

PUBLIC

Les médiations seront proposées en priorité :

- aux élèves des cycles 2 et 3, soit du CP à la 6^{ème}, via les établissements scolaires
- aux adolescents de 13 à 18 ans via des ateliers en bibliothèque ou autres lieux propices à l'animation
- le cas échéant aux enfants du cycle 1, selon les projets proposés par les auteur.e.s candidat.e.s

D'autres seront ouvertes à tous les publics. Elles se dérouleront dans les bibliothèques ou librairies, mais aussi dans divers lieux institutionnels, associatifs, culturels... répartis équitablement sur les territoires concernés, afin de les rendre accessibles géographiquement au plus grand nombre.

Une attention particulière sera prêtée aux candidat.e.s incluant le cycle 1 dans leurs projets.

A noter : le Guillestrois-Queyras compte 11 établissements scolaires fonctionnant selon un principe de classe unique et multi-niveau (ex: 2 classes par école). Le collège de Guillestre compte 4 classes de 6^{ème}.

PRÉ-REQUIS

L'auteur.e candidat.e doit :

- travailler le dessin **et** le scénario
- avoir publié au moins un ouvrage de bande dessinée jeunesse ou tout public avec des thématiques accessibles au public jeunesse
- avoir déjà publié à compte d'éditeur
- présenter des références en termes de médiations et de pédagogie, notamment auprès des enfants
- avoir un numéro de SIRET et/ou être inscrit à l'URSSAF (www.artistes-auteurs.urssaf.fr), ainsi qu'une assurance responsabilité civile
- être autonome dans ses déplacements (disposer d'un véhicule personnel)

De bonnes dispositions envers les territoires de haute montagne enclavés seraient un plus !

Tous les formats (classique, manga, comic strip...) et tous les genres (aventure, humour, fantastique, science-fiction, historique...) de bande dessinée sont envisageables.

FINANCEMENT

L'auteur.e sélectionné.e se verra attribuer une bourse de **3 500€ brut** pour l'ensemble des deux mois de résidence, versée sous forme de droits d'auteur. Seront également pris en charge les déplacements dans le cadre des médiations (lieu de résidence-lieu de médiation, selon le remboursement kilométrique en vigueur et le calcul des distances viamichelin) ainsi qu'un aller-retour entre le domicile de l'auteur.e et le lieu de résidence.

L'auteur.e sera logé.e à titre gracieux sur le Guillestrois-Queyras (voir annexe).

Restent à la charge de l'auteur.e : la nourriture, les déplacements personnels, les équipements téléphoniques, le matériel professionnel.

CANDIDATURE

Pour sa candidature, l'auteur.e doit transmettre **la fiche de candidature** complétée accompagnée de :

- **un CV** mentionnant le parcours artistique, les expériences de résidences et de médiations, le statut
- **un dossier artistique** présentant sa bibliographie, notamment ses travaux récents
- **une note d'intention** décrivant la démarche envisagée, le projet de création dans le cadre de cette résidence et les motivations pour y participer (3 pages maximum)
- **des propositions de médiations** : objectif.s, contenu, public (âge et nombre), cadre envisagé (type de lieu, environnement scolaire, périscolaire, extrascolaire...), durée, matériel nécessaire...
- **au moins une proposition de restitution** des médiations et du travail personnel de création

Ce dossier complet doit être transmis exclusivement au format numérique avant le 13 décembre 2019 23h55 à culture.acssq@queyras.org. Un accusé de réception validera la réception du dossier. En cas de pièces manquantes, le dossier pourra être automatiquement refusé.

Sélection et jury

Un jury se réunira pour sélectionner le/la candidat.e retenu.e en mars 2020. Les candidat.e.s seront prévenu.e.s au plus tard le 31 mars 2020. L'auteur.e sera choisi.e pour :

- **l'intérêt global du projet pour l'ACSSQ, le territoire du Guillestrois-Queyras et ses habitants**
- **la qualité et l'originalité des médiations proposées, tenant compte des publics visés**
- **le réalisme de son projet, l'adéquation entre l'ambition du projet et les moyens alloués**

Des échanges pourront avoir lieu entre l'ACSSQ et les auteur.e.s candidats pour préciser certaines informations avant la réunion du jury.

Composition du jury envisagé :

- l'agent culturel territorial de l'ACSSQ (Mathilde Aslett)
- le Président de l'ACSSQ (Nassire Hadjout)
- un membre bénévole de la commission culture de l'ACSSQ (en attente, selon disponibilité)
- un représentant du département Hautes-Alpes et BDP05 (pressenti : Blaise Mijoule)
- un représentant de l'Éducation Nationale et des établissements scolaires du Guillestrois-Queyras (pressenti : Daniel Gilbert)
- un représentant des bibliothèques du Guillestrois-Queyras (pressentie : Anina Selve)
- un représentant de la MJC du Briançonnais (si partenariat confirmé, pressenti : Luc Marchelo) OU un représentant des enseignants du Guillestrois-Queyras (si pas de partenariat avec la MJC du Briançonnais).

Calendrier

- novembre 2019 : lancement de l'appel à candidatures
- 13 décembre 2019 : date limite de candidature
- février 2020 : jury de sélection
- Mars-avril 2020 : organisation des médiations (lieux d'accueil, définition précise des contenus, accompagnement...), mise en place logistique de la résidence, communication
- 4 mai-26 juin 2020 : résidence d'auteur.e bande dessinée jeunesse, pilotée sur le Guillestrois-Queyras
- Octobre 2020 (le cas échéant) : résidence pilotée par la MJC du Briançonnais

CONTACT

Le Secteur Culturel de l'ACSSQ reste disponible pour toute information complémentaire, par mail et par téléphone : culture.acssq@queyras.org, pascale.acssq@queyras.org ou 04 92 46 82 55 (Mathilde Aslett, agent culturel territorial)

Web : queyras.org

Facebook : Culture En Queyras et page Culture en Queyras Acssq

ANNEXE : le logement

L'auteur sera logé à Aiguilles, dans un appartement Gites de France de 36 m² entièrement meublé et équipé. Il se compose d'une pièce à vivre comprenant salon avec coin cuisine, d'une chambre, d'une salle de bain. Très calme, l'appartement se trouve au rez-de-chaussée de la maison des propriétaires et dispose d'un accès indépendant. Un parking public gratuit se trouve à 150 mètres (places disponibles à toute heure).

L'appartement est situé à 500 mètres du siège de l'ACSSQ, où l'auteur.e pourra profiter des espaces de travail et équipements de l'association (imprimantes, photocopieurs...).

Le village dispose de toutes les commodités : commerces de proximité (épicerie, boulangerie, pharmacie, tabac-presse), cabinet médical, bar et restaurants ouverts toute l'année.

Equipements dans l'appartement :

Wifi

Télévision

Lave-linge et lave-vaisselle

Plaques de cuisson, hotte

Four micro-ondes, cafetière, bouilloire...

Vaisselle

Draps et linge de toilette



Appel à candidatures auteur.e de bande dessinée jeunesse 2020

Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras – Centre Social Rural Intercommunal
 Le Grand Laus – 05470 AIGUILLES □ Tél : 04 92 46 82 55 – Fax : 04 92 46 87 14 □ acssq.queyras@queyras.org
 c.c.p. Marseille 1354 L □ SIRET : 38746393800036 □ Association loi 1901 n° 33/82